

Gaufré :

Se dit d'un papier qui a passé à sec entre deux cylindres gravés et qui montre, en un léger relief, l'empreinte de cette gravure.

Gomme :

Les collectionneurs attachent une grande importance à ce que les timbres neufs aient encore au verso leur gomme d'origine, c'est à dire qu'ils soient encore gommés comme au moment où ils ont été émis. C'est un premier indice qu'ils n'ont été ni lavés ni truqués.

Gravé :

Se dit d'un timbre imprimé en taille-douce. Les timbres gravés se reconnaissent à la finesse de leur impression et à la légère saillie de l'encre sur le papier.